



La nouvelle halle de tennis inaugurée

L'inauguration de la nouvelle halle de tennis a eu lieu samedi 9 septembre en présence de la présidente du club Marie Françoise Cabel de nombreux clubs et sportifs de l'architecte Olivier Blot et de Vincent Aigrès de l'entreprise Mathis. Cette construction a été réalisée entre décembre 2016 et juillet 2017 avec un comité de pilotage créé dès le début de l'année 2015 par la municipalité.

La structure principale est constituée de poutres et de portiques en bois lamellé collé de forme cintrée. La salle principale fait 37 mètres de long sur 36 m de largeur et comprend deux courts de tennis sur une surface de 1 332 m². La construction est complétée par un club house d'une surface de 115 m² accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Ces annexes réunissent vestiaires et sanitaires avec des douches individuelles, un espace



L'inauguration des courts de tennis couverts a eu lieu samedi dernier

de convivialité et un local de rangement.

Après la coupure de ruban, la présidente a retracé l'histoire du club et les bonnes performances des licenciés. Le maire Florence Galzin a rappelé le coût de ce complexe (1 245 000 € (études et maîtrise d'œuvre, bâtiment, parking), le mobilier et les

équipements des deux courts ayant été pris en charge par le club avec une subvention de la fédération de 24 000 €.

Le maire a souligné qu'il n'y avait pas eu de soutien financier de la Région via le Pays Forêt d'Orléans Val de Loire. Ce programme d'investissement va pourtant servir à cinq

associations sportives qui vont bénéficier des 17 heures/semaine libérées par le club de tennis au gymnase du Lievre d'Orléans. Il a également rappelé que ce magnifique bâtiment a été construit par la commune et non la Communauté de communes des Loges, qui est pourtant en charge de ces constructions.